



Entreprendre autrement : un acte social
au service de l'intérêt général

entrepren'acteurs



La Péniche Cancale (21)

La Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC) « L'Autre Bout du Monde », plus connue sous le nom de Péniche Cancale, est un bistrot-concert de 100 places.

C'est une entreprise à but social dont l'activité s'exerce dans le secteur marchand et dont l'objet est « la production et la fourniture de biens et de services présentant un caractère d'utilité sociale » dans les domaines suivants :

- soutien à la scène artistique régionale à travers la production et la diffusion de spectacles,
- mise en avant de producteurs du terroir à travers la gestion d'un bistrot,
- organisation d'actions culturelles en direction de la population dijonnaise et notamment des habitants du quartier du Port du Canal,
- organisation de réceptions, réunions et séminaires.

FOCUS

La Région et la culture

La politique culturelle régionale entend améliorer les conditions d'accès à la culture, en veillant à l'équilibre de l'offre culturelle et des interventions régionales, avec les objectifs suivants :

- rapprocher l'offre culturelle des Bourguignons,
- rapprocher les Bourguignons de la production culturelle
- et développer le rayonnement de la production culturelle sur le territoire.

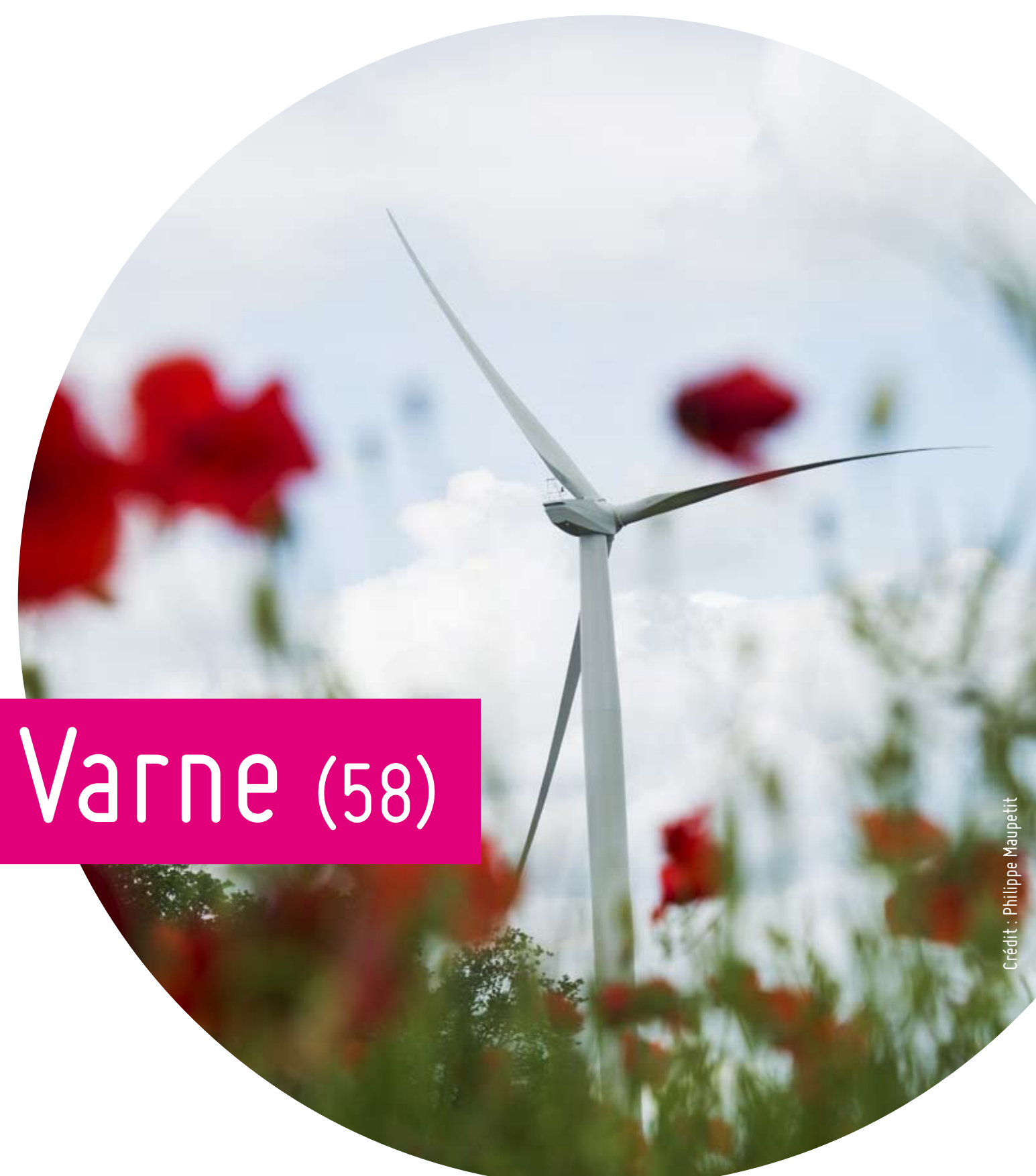
produc'acteurs

Produire autrement : un acte collectif
au service de l'intérêt général

L'association Le VARNE souhaite mettre en œuvre un projet citoyen et participatif de production d'énergies renouvelables pour que chacun puisse se réapproprier ce bien collectif et inépuisable qu'est l'énergie solaire. Elle vise le contrôle des prix de production et la transparence sur le fonctionnement et

les aspects financiers de la production. Une partie des bénéfices de l'association est affectée à la dimension pédagogique et à l'investissement dans de nouveaux projets citoyens et des actions de solidarité.

Le Varne (58)



FOCUS

La Région et l'environnement

L'environnement et le développement durable sont au cœur des préoccupations du conseil régional de Bourgogne. Ils sont l'une des trois grandes orientations stratégiques du CPER 2007-2013 (Contrat de projets Etat – Région).

Depuis 2011, le conseil régional de Bourgogne propose de nouvelles orientations dans le domaine de l'efficacité énergétique pour favoriser davantage les démarches collectives, qualitatives et partenariales.





Consommer autrement : un acte responsable au service de l'intérêt général



consomm'acteurs

Cette association vise l'insertion sociale et professionnelle de publics en difficulté. Depuis 2007, elle offre à ces derniers un service Point Mobilité d'aide au déplacement afin de les rapprocher des entreprises et de participer à leur autonomisation.

En plus de ce point Mobilité, la régie de quartiers développe un service de « garage solidaire » qui allie réparations à moindre coût pour les personnes en difficulté et considérations environnementales pour réduire la pratique polluante de la mécanique sauvage.



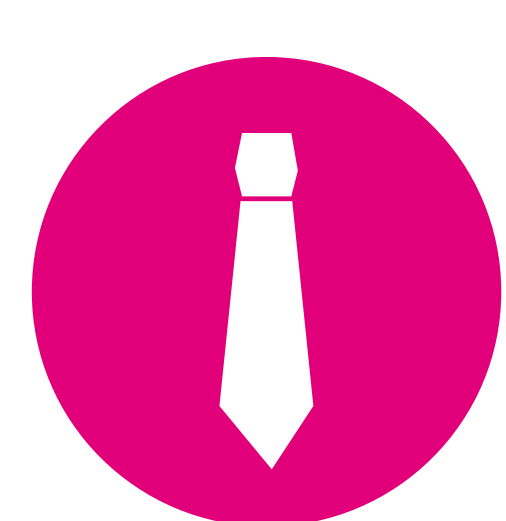
Régie de Quartiers de
l'Ouest Chalonnais (71)

FOCUS

La Région et l'intermodalité

Le conseil régional de Bourgogne a adopté en 2007 son Schéma régional des infrastructures et des transports (SRIT). Prenant en compte les dimensions économiques, environnementales et territoriales, le SRIT prévoit notamment le développement de l'intermodalité tant pour le transport des voyageurs que pour celui des marchandises.

Un des axes de la politique régionale est le développement de modes de transports alternatifs (covoiturage, autopartage, TER, tram...)



employ'acteurs

Employer autrement : un acte citoyen au service de l'intérêt général

L'association SITAPHY, créée en 2001, est un Atelier et Chantier d'Insertion permanent qui a pour but de favoriser l'insertion sociale et professionnelle des travailleurs handicapés ayant des difficultés à s'insérer dans le milieu traditionnel du travail.

Pour réaliser cet objectif, SITAPHY a ouvert une activité professionnelle de fabrication de jouets en bois. Les fonds tirés de la commercialisation des jouets sont entièrement dédiés à l'insertion professionnelle des travailleurs handicapés.



Association
SITAPHY (89)

FOCUS

La Région et l'emploi

Compétence majeure du conseil régional, la formation professionnelle a pour enjeu essentiel de mettre la formation au service de l'emploi :

- donner aux demandeurs d'emploi la possibilité de trouver un emploi grâce à une formation adaptée,
- soutenir les entreprises bourguignonnes afin de développer la formation de leurs salariés.

Dans le cadre de ses dispositifs, le conseil régional soutient les structures d'insertion : les PLIE, l'école de la 2^e chance...





accompagn'



Accompagner autrement : un acte concerté au service de l'intérêt général

PACTES est une initiative innovante qui vise à favoriser la production agrobiologique locale grâce à un réseau. Celui-ci accompagne le futur entrepreneur agricole au sein de lieux-tests pour valider la faisabilité du projet et soutient l'approvisionnement de lieux de restauration collective en produits locaux au sein de Systèmes Alimentaires Locaux (SAL).

Les promoteurs de PACTES s'appuient sur l'implication des organisations locales (Pays, communautés de communes, établissements scolaires...) et des agriculteurs pour les associer au projet de mise en place des lieux-tests et des SAL sur les territoires.



Dispositif PACTES (71)

FOCUS

La Région et l'agriculture

- Le conseil régional s'est fixé trois objectifs pour accompagner les professionnels de ce secteur :
- valoriser la filière bois,
 - assurer le développement de filières agricoles à forte valeur ajoutée,
 - favoriser une agriculture durable qui propose des produits de qualité et en assure le maintien d'activités et d'emplois en milieu rural.

Le conseil régional soutient et s'engage pour développer des circuits alimentaires de proximité offrant des produits de qualité, qu'ils soient bio ou labélisés (AOC, AOP, IGP, Label Rouge).



développ'



Développer autrement : un acte partenarial au service de l'intérêt général

NAE propose un appui méthodologique et stratégique personnalisé gratuit. Il accompagne les demandes de projets collectifs associatifs ou coopératifs dont l'objectif est la mise en œuvre de nouvelles activités économiques pérennes créatrices d'emplois dans les

territoires ruraux icaunais.

Le développement d'activités répondant à des besoins de territoire s'appuie sur une démarche par étape progressive, selon les attentes des porteurs et la maturation du projet, de l'idée à la mise en œuvre.

FOCUS

La Région et l'aménagement du territoire

L'ambition du conseil régional est de développer l'attractivité de la Bourgogne en encourageant les territoires dans une démarche de développement durable :

- donner aux territoires et à ses acteurs (élus, entreprises, associations, habitants...) la possibilité de se doter collectivement d'un projet stratégique de développement,
- soutenir le milieu rural pour enrayer la désertification des campagnes et adapter les structures aux besoins des territoires,
- articuler le développement rural et urbain pour une plus grande complémentarité et une meilleure organisation des modes de vie de chacun.



Mission NAE (89)





form'acteurs

Former autrement : un acte partagé au service de l'intérêt général

L'objet de la SCIC ARTHEMA est de :

- diffuser les éco-pratiques dans l'habitat,
- sensibiliser le grand public aux enjeux de la construction,
- former à l'éco-construction,
- et participer à la sauvegarde du bâti ancien.

Elle développe ainsi des services de formation, de sensibilisation et de

conseil à l'environnement à travers l'éco-habitat. Son objectif est de véhiculer des valeurs d'éco-citoyenneté et de solidarité.

Les activités actuelles sont réparties sur deux volets :

- sensibilisation, information et formation,
- promotion de l'artisanat et des associés de la SCIC (artisans et particuliers auto-constructeurs).



SCIC ARTHEMA (21)

FOCUS

La Région et l'habitat

Le conseil régional s'engage auprès des acteurs de l'habitat car le logement joue un rôle déterminant dans l'insertion et la resocialisation des publics en difficulté. Il apporte de meilleures qualités de vie et aide à la cohésion et l'attractivité des communes bourguignonnes. La Région souhaite :

- favoriser l'accès au logement locatif pour tous (logement des jeunes et logements très sociaux),
- faciliter la création de logements locatifs dans les autres bourgs des villages bourguignons avec le dispositif Eco Villages Avenir,
- produire des logements locatifs sociaux de qualité dans le cadre des conventions de rénovation urbaine et d'un partenariat avec la Caisse des Dépôts et Consignations.



éduc'acteurs

Eduquer autrement : un acte populaire au service de l'intérêt général

L'Office Central de la Coopération à l'Ecole (OCCE) fédère la vie et l'action pédagogique de la plupart des coopératives scolaires de l'école primaire et d'un grand nombre de foyers coopératifs de collèges et de lycées. Son objectif est d'associer l'élève à la vie de la classe, de l'école et à la construction de savoirs afin de le rendre « autonome et solidaire ».

Parmi ses actions, l'OCCE met en place dans les lycées et dans le primaire une action de sensibilisation à l'Economie Sociale et Solidaire afin de développer chez les lycéens la connaissance d'une autre organisation économique et sociale.



OCCE (58)

FOCUS

La Région et les lycées

Le conseil régional assure la construction, l'entretien, l'équipement et le fonctionnement des lycées. Il gère également l'hébergement et la restauration. La Région met en œuvre une politique d'accompagnement pour la réussite des lycéens en développant les nouvelles technologies de communication ainsi que la vie culturelle et artistique. Elle met en place des dispositifs et des aides financières pour garantir le pouvoir d'achat des familles.





Financer autrement : un acte éthique
au service de l'intérêt général

financ'acteurs



Bourgogne Active

Bourgogne Active est un fonds territorial du réseau France Active qui lutte pour l'emploi et l'insertion par l'activité économique en apportant une expertise et un soutien financier (garanties sur emprunts bancaires et apports en fonds propres) aux entreprises solidaires et aux structures d'utilité sociale créatrices d'emplois et d'insertion.

Les garanties sur emprunts bancaires de Bourgogne Active favorisent un meilleur accès au financement bancaire aux entrepreneurs faiblement dotés financièrement. En effet, Bourgogne Active leur évite de se voir proposer des prêts personnels par les banques, ce qui les fragiliserait encore plus.

FOCUS

La Région et le développement économique

La loi du 13 août 2004 confère aux Régions la coordination de la politique économique régionale. La Stratégie régionale de développement économique (SRDE) s'articule autour de trois grands fondamentaux et objectifs pour l'économie bourguignonne :

- industriel : la Bourgogne est et doit rester une région industrielle
- innovation : en développant le modèle de l'économie de la connaissance
- international : avec l'accompagnement de l'ouverture, de la mobilité et du développement à l'international des entreprises et de notre économie.

L'économie sociale et solidaire est une priorité en Bourgogne et une partie intégrante du SRDE depuis 2005. Un Plan Régional de Développement de l'ESS (PREDESS) a été adopté par les élus en 2009.

coopér'acteurs

Coopérer autrement : un acte équitable
au service de l'intérêt général

L'association ZOMA est engagée dans une démarche d'échange et de solidarité avec des associations malgaches dans le cadre de son activité d'achat et de revente d'artisanat de Madagascar. Elle a mis en place un réseau de commerce solidaire avec des ateliers malgaches : objets artisanaux utilitaires et de

décoration, petits mobiliers, bijoux, papeterie. L'ensemble de la démarche et la qualité des relations mises en place priment sur la notion de label.

Dans ce cadre, ZOMA participe avant tout à une réflexion autour du sens de la démarche de consommation «plus responsable».

ZOMA (21)



FOCUS

La Région et ses partenariats internationaux

Naturellement tournée vers l'Europe et ouverte à l'international, la Bourgogne coopère avec d'autres régions du monde sur la base des compétences régionales : formation professionnelle, développement économique, éducation, tourisme, environnement et développement durable, culture...

Les coopérations internationales du conseil régional ont pour finalité de rapprocher les forces vives des territoires partenaires (collectivités, jeunes, associations, acteurs économiques etc.) et de participer ainsi à la construction d'une société ouverte et solidaire.

L'Economie sociale et solidaire (ESS) se caractérise par son adhésion à des principes et des valeurs : liberté d'adhésion, réinvestissement des excédents, gouvernance, encadrement des rémunérations, hybridation des ressources...

L'Economie Sociale et Solidaire, redonner du sens collectif à l'économie

En quoi l'ESS est-elle l'une des solutions pertinentes face à la crise de l'Etat-providence, la montée de l'individualisme, la globalisation ou la crise économique et financière qui restreignent les marges budgétaires des collectivités territoriales ?

- L'ESS favorise l'**ancrage territorial** des activités.
- L'ESS s'intéresse à l'individu en tant que citoyen, dans une **logique collective et partenariale**.
- L'ESS porte, par ses valeurs et ses principes, des formes de **régulation face à certains excès du marché**.
- Les acteurs de l'ESS expérimentent et consolident des activités qui s'avèrent être porteuses de **développement économique et d'emplois nouveaux**.
- L'ESS veut faire conjuguer **performance économique et intérêt général**.
- L'ESS prend en compte les **volets social et sociétal de l'entreprise** (responsabilité sociale et environnementale, insertion professionnelle, lutte contre les discriminations...) par l'imbrication du social et de l'économique.
- L'ESS vise un **modèle économique** qui cumule ressources privées, ressources publiques et ressources citoyennes (bénévolat...).

Dès le XIX^{ème} siècle, l'économie sociale naît de la réaction de la société civile au modèle dominant de la Révolution industrielle par des réponses collectives d'entraide et de regroupement. Elles aboutiront au XX^{ème} siècle à la reconnaissance des inventions juridiques qui serviront les avancées sociales de l'Etat-providence :

- les associations,
- les coopératives,
- les mutuelles,
- et les fondations.

Aujourd'hui, l'économie solidaire ajoute aux acquis de l'économie sociale une contestation politique du modèle économique dominant par des innovations visant à penser et à agir autrement pour influencer la société de demain.



Du développement économique au service de l'intérêt général



Du développement économique au service de l'intérêt général

En créant pour la première fois en Bourgogne en 2004 une délégation et un service ESS, le nouvel exécutif régional affichait clairement **sa volonté politique de promouvoir et de reconnaître l'ESS en tant qu'acteur à part entière du développement économique sur le territoire.**

Le conseil régional de Bourgogne est à vos côtés pour favoriser le développement de l'économie sociale et solidaire

En 2009, le vote du Plan Régional de Développement de l'ESS (PREDESS) permet de définir le champ d'intervention du conseil régional et de construire sa politique par la consultation des acteurs de l'ESS.

Depuis cette date, la Région se fixe pour **objectif et orientation générale le développement et la consolidation de l'ESS en Bourgogne.**

Cette volonté se poursuit après les élections régionales de 2010. **La Région consacre ainsi un budget d'environ 3 millions d'euros par an :**

- **à la structuration de réseaux et de partenaires régionaux de l'ESS :** conventions de partenariats pluriannuelles avec la CRESS*, l'URSCOP*, Bourgogne Active, l'UREI*, l'URCI*...

- **à l'appui aux activités économiques de l'ESS :** couveuses, CAE*, DLA*, NAE*...

- **et à la promotion des volets social et sociétal de l'entreprise :** insertion et emploi (entreprises d'insertion, PLIE*...), citoyenneté (Charte de l'éducation populaire...) lutte contre les discriminations (égalité femmes / hommes, diversité...), consommation (épiceries solidaires, banques alimentaires...)

Elle développe aussi **des actions de valorisation de l'ESS avec la participation des acteurs locaux :**

- Semaine de l'ESS en Bourgogne qui deviendra les Mois de l'ESS à l'échelle nationale en 2009,
- Ateliers Régionaux de Développement de l'ESS (ARDESS) de 2006 à 2009,
- Concours régional de l'ESS avec remise d'un prix chaque année depuis 2007,
- Etats généraux de l'ESS en 2010 et 2011.

Le conseil régional soutient **les acteurs bourguignons qui élaborent autrement des modalités de réussite socio-économique** par des pratiques collectives et en faveur de l'intérêt général.

* CRESS : Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire
URSCOP : Union Régionale des Sociétés Coopératives et Participatives
UREI : Union Régionale des Entreprises d'Insertion
URCI : Union Régionale des Chantiers d'Insertion
CAE : Coopérative d'Activités et d'Emplois
DLA : Dispositif Local d'Accompagnement
NAE : Nouvelles Activités Economiques
PLIE : Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi

